

# Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale de l'Institut Français de la Mer du 3 juin 2014

L'Assemblée Générale de l'Institut français de la mer (IFM) s'est tenue le mercredi 3 juin 2014, 47 rue de Monceau, Paris 8<sup>e</sup>, selon l'ordre du jour transmis avec la convocation en date du 10 mai 2014.

Compte-tenu des présents (29) et des pouvoirs (84) envoyés au Président, aux membres du bureau et aux différents participants le quorum est largement atteint (175 adhérents à jour de leur cotisation au jour de l'AG) et l'assemblée peut délibérer valablement.  
La réunion est ouverte à 10h30 par le Président Eudes Riblier.

- Le Procès-verbal de la réunion du 27 juin 2012 est adopté à l'unanimité, sous réserve d'une correction à la demande de Chantal Sayaret Présidente le comité de l'Estuaire de la Seine, page 6, lire « les havrais n'ont pas **tous** une culture maritime ».

## 1. Questions d'actualités maritimes

Le Président rapporte les points d'actualité qui ont été fait le 2 juin au conseil d'administration :

### 1.1. Le Capitaine de Vaisseau Laurent de Jerphanion, Chef du bureau « stratégie politique » (STRATPOL) représentant le Chef d'Etat-Major de la Marine a fait un exposé intitulé : « ENJEUX STRATEGIQUES DU XXIEME SIECLE »

**Introduction** : La mer est un enjeu stratégique car

- elle abrite des ressources (halieutique, hydrocarbure, minières, EMR),
- elle est le vecteur des flux de richesses (matériels, humains et câbles sous-marins),
- elle est un espace de liberté stratégique (pré-positionnement, accès aisé à un théâtre sans contrainte diplomatique)

Son importance croît très rapidement depuis quelques années: chiffres transport maritime dans les 20 dernières années, augmentation de la taille des bateaux, augmentation de la présence humaine en mer, course à l'off-shore...

Les responsabilités spécifiques de la France (CSNU, OTAN, UE, 2<sup>ème</sup> ZEE du monde) en mer dans le monde.

### Le contexte géopolitique global vu par le CEMM

Alors que la tentation de territorialisation de la mer se confirme dans un contexte de compétition pour les richesses, de nouvelles puissances maritimes compliquent la donne :

- Chine (SNA en océan Indien, SNLE, Navires en Méditerranée, base à Djibouti),
- Inde (SNLE en 2015, présence en océan Indien),
- Russie (retour en force en Méditerranée, nouveaux sous-marins) et
- Brésil (ambitions sous-marins et porte-aéronefs, présence Atlantique sud)

Tout ceci confirme l'intérêt pour le maintien de capacités réelles de haute intensité afin d'être présent à bon niveau pour prévenir et si besoin intervenir.

Mais aussi

- contraction du temps médiatique donc politique donc militaire, qui oblige à réagir vite.
- Dépendance toujours plus forte à la mer à cause à la fois de la mondialisation mais aussi de la course aux richesses (démographie mondiale galopante).
- Accroissement spectaculaire et incontrôlé des trafics (drogue, immigration illicite)
- Menaces globales sur l'environnement, régulé essentiellement par les océans.

### **Les Principales zones d'intérêt :**

**Méditerranée** : avec des menaces de déstabilisation (Printemps Arabe), flux migratoires, narcotrafic, ressources off-shore en Méditerranée Orientale, tensions face aux Russes en Ukraine ou au large de la Syrie.

Notre but : stabilité, maîtrise des trafics licites afin de protéger nos approvisionnements, nos ressortissants (très nombreux en Afrique du Nord) et le territoire national. Interception des trafics illicites.

**Océan Indien** : avec des menaces liées aux ambitions nucléaires de l'Iran, tensions entre pays (sunnites-chiites, arabes-perses, Inde-Pakistan), à la piraterie maîtrisée mais non éteinte, des états faibles ou faillis en Afrique, alors que croissent toujours le trafic d'hydrocarbure venant du golfe arabo-persique, de conteneurs venant de Malacca ; et aux menaces sur la souveraineté française dans le canal du Mozambique et à la protection de nos ressources halieutiques dans le grand Sud.

Notre but : stabilité régionale, protection des flux et ressortissants, protection de ZEE par une présence renforcée, coopération avec marines (USN, locales) et organisations (Atalante)

**Asie-Pacifique** : le centre économique mondial se déplace vers l'Asie. La mer de Chine est une véritable zone de conflit potentiel (Senkaku, Spratleys), la Chine affirme toujours plus sa posture hégémonique (Taiwan, intérêts ressources économiques maritimes, maîtrise de son proche-espace stratégique, zone de déploiement SNLE) réussissant pour la première fois à avoir une opposition ASEAN unie.

Notre but : assurer la liberté des mers pour les flux et éviter des précédents non conformes au droit de la mer en s'appuyant sur notre présence maritime et une stratégie d'influence.

**Golfe de Guinée** : avec des menaces liées à piraterie, au brigandage et des actes d'un degré de violence nécessitant des réponses militaires. Des intérêts pétroliers en mer et ressources minières à terre. Le développement du terrorisme à terre. L'axe du narcotrafic en provenance d'Amérique Centrale.

Notre but : faire baisser le nombre d'attaques, protéger flux et ressortissants, en s'appuyant sur notre présence permanente (Corymbe) et notre connaissance de la zone, favoriser la coopération régionale et avec des pays européens ou autres (Brésil).

### **Les missions de la Marine Nationale :**

Au-delà de ce tour d'horizons, dans la suite du Livre blanc sur la défense et la sûreté, la Marine nationale agit en **permanence dès le temps de paix et loin des yeux**, selon un « trépied »

### **Missions permanentes :**

**La dissuasion**, à noter qu'elle coûte 4€ par français et par mois pour l'assurance des intérêts vitaux, avec un effectif, pour la marine, égal à la moitié des employés municipaux de Montpellier.  
De longs **déploiements** dans les zones d'intérêts (renseignement, prévention crises) ;  
**Présence ZEE** pour y marquer notre souveraineté.

**Les opérations extérieures.** Y compris aussi au-dessus de la terre comme en Afrique.

**L'Action de l'Etat en Mer** (interministériel mais toujours la MN pour les actions hauturières et dans conditions de mer dures)

**Pour conclure**, le représentant du Chef d'Etat-Major de la Marine souligne d'en dépit de la focalisation médiatique actuelle sur la sécurité plus que la défense, la capacité de haute intensité reste indispensable pour défendre nos ressortissants et nos intérêts, sans même évoquer notre territoire.

Pour s'en persuader, il suffit de prendre un peu de recul par rapport à l'actualité et de regarder à moyenne échéance : le monde ne sera pas plus stable entre multipolarité et compétition accrue pour les ressources. Ce monde restera nucléaire.

La multiplicité des zones de tensions potentielles exige aussi un nombre minimum de moyens (plateformes, avions et commandos) car l'ubiquité ne fera jamais parti de nos dons. Et cela se construit sur le temps long (nos bateaux durent 40 ans). Il s'agit donc de réfléchir dans le long terme.

## **2.2 Madame Cécile Belord a lu l'exposé transmis par Jean-Bernard Raoust Président de BRS, intitulé « Evolution du Marché Maritime » :**

Tendance Macroéconomique :

Malgré l'attente d'un ralentissement de la croissance chinoise en 2014 (7,5% contre 7,7% en 2013), l'Asie porte toujours les marchés maritimes à bout de bras. L'Inde, qui doit voir son PIB gagner 2 points entre 2013 (4,4%) et 2015 (6,4%) soutient aussi la reprise de la croissance mondiale qui doit atteindre 3,7% cette année. Le commerce international suit alors la même tendance avec une croissance estimée à 4,3%. C'est donc logiquement que le transport maritime se stabilise autour de 4,2% de croissance à l'heure où les indicateurs sont à la hausse. La barre des 10 milliards de tonnes transportées par voie maritime devrait être atteinte cette année. Cependant le marché souffre toujours d'une surcapacité de tonnage qui risque de perdurer au vu de la hausse de commandes actuelles.

EVOLUTION DES TAUX DE FRET :

### Vrac

Ce début d'année a d'abord montré certains signes d'amélioration de marché tiré par les gros porteurs dont le taux pour un affrètement à temps d'un 1 an a atteint les 30,000 (USD/jour) à la mi-mars, un niveau que l'on n'avait pas observé depuis novembre 2010. Ce taux semble se stabiliser actuellement autour des 25,000 USD/jour confortant l'idée d'un redémarrage possible assuré par la croissance asiatique et la forte demande en minerais. Ainsi la Chine a enregistré un record de stocks de minerais de fer cette semaine avec plus de 115 millions de tonnes stockés dans les ports. La baisse des prix des minerais favorise le niveau des exportations mais la capacité de tonnage reste inquiétante et entretient l'extrême nervosité des marchés.

Taux TC cette semaine :

- Cape 1 an = 23,500 USD/jour
- Panamax 3-5 Mois = 11,500 USD/jour
- Supramax 3-5 Mois = 11,800 USD/jour

### Pétroliers

Le marché du brut a connu des variations de demande importantes sur ces six derniers mois et tout particulièrement sur les gros porteurs. La demande hivernale, la constitution des réserves chinoises et la période des vacances a accéléré le marché en fin d'année. Après ces deux mois d'euphorie, le niveau des taux a considérablement baissé sur l'ensemble des routes. Néanmoins les taux sont toujours nettement supérieurs à la moyenne de l'année précédente et les fluctuations restent importantes du fait de la surcapacité de tonnage.

Sur le marché du transport des produits raffinés (MR/LR), on observe plus de stabilité mais des taux toujours très bas, inférieurs en moyenne à ceux de l'année dernière.

### Porte-conteneurs

Pour mémoire, voici les indices de cout de transport d'une boîte à partir de la Chine :

- Shanghai to North Europe : autour de 1,400 USD / TEU contre 1,000 USD il y a 6 mois
- Shanghai to USWC : autour de 2,000 USD/ FEU contre 1,700 USD il y a 6 mois

La flotte inactive de porte-conteneurs est désormais en net recul (démolitions et réactivations). Les démolitions sont en hausse de 27% sur les 4 premiers mois de 2014 par rapport à la même période en 2013 avec un âge moyen autour de 21 ans, le plus bas jamais enregistré ; On estime qu'un nouveau record franchissant la barre des 500 000 TEU démolis sera battu cette année (contre 466 000 TEU en 2013). La flotte désarmée est à son niveau le plus bas depuis 30 moi, à seulement 1,9% de la flotte totale.

### EVOLUTION DE LA FLOTTE :

#### Constructions neuve : Niveau des prix

Un nombre important de commandes ont été passées depuis janvier 2014 (400 vraquiers contre 277 sur la même période en 2013), permettant aux prix des constructions neuves de retrouver des niveaux proches du premier trimestre 2011.

Ainsi les prix des quatre tailles principales de vraquiers ont augmenté en moyenne de 6,7% sur les six derniers mois. A noter la progression remarquable du prix des Capesize (180 000 dwt) de 8,5% sur la même période.

L'appréciation des grandes tailles de navires est aussi observable au pétrole avec une hausse de 11% du prix des VLCC depuis décembre 2013 contre 7,5% en moyen sur les quatre tailles principales (VLCC, Suezmax, Aframax, MR Produit).

#### Marché de l'occasion : Niveau des prix

Suivant la tendance de la construction neuve, les prix des navires d'occasion sont aussi en hausse. Les prix des vraquiers ont augmenté de près de 20% sur la même période, avec une augmentation impressionnante de 32% pour les Capsize bien stimulée par la hausse des taux ;

La nervosité du marché du brut et l'amélioration des taux ont accru la valeur des VLCC (+ 27%) et des Aframax (+28%) alors que le prix des MR perd 3,5% depuis décembre. Cette baisse s'explique en partie par le manque de compétitivité des MR âgés de plus de 5 ans en comparaison du prix des VLCC par rapport au prix de la construction alors que les MR d'occasion ont toujours été mieux valorisés.

#### Livraison : un début d'année préoccupant pour l'équilibre offre/demande

Si les nouvelles commandes préoccupent certains acteurs du marché c'est aussi parce que le niveau des livraisons depuis le début de l'année est extrêmement soutenu et tout particulièrement sur le marché des vraquiers. Avec plus de 22 millions de port en lourd déjà livré et près de 40 millions à venir, les navires livrés cette année devraient représenter plus de 8% de l'ensemble de la flotte alors que respectivement 52% et 47% des flottes Capsize et Panamax ont moins de 4 ans et 2015

s'annonce aussi comme une année exceptionnelle pour les livraisons de vraquiers. Les livraisons de tankers sont plus timide en comparaison avec un premier trimestre 2013 extrêmement soutenu (13 millions de tonnes et 18 millions en ce début d'année).

#### Démolition et carnet de commande

Avec près de 15 millions de tonnes de port en lourd démolis depuis janvier, ce début d'année se montre légèrement plus timide que l'année dernière (20 millions de port en lourd démolis sur la même période).

Les nouvelles commandes représentent plus de 600 millions de tonnes de port en lourd alors que 35 millions de tonnes de port en lourd ont déjà été livrés depuis janvier. L'intensité des démolitions ne compense donc que très partiellement l'arrivée de nouveaux navires.

L'optimisme à l'égard de la reprise des marchés maritimes a incité les armateurs et les prêteurs (banque et capitaux privés) à passer des nouvelles commandes auprès des chantiers essentiellement asiatiques gonflant le carnet de commande à plus de 296 millions de tonnes de port en lourd. (155Mt de vraquiers/ 74 Mt de pétroliers/ 43 Mt de Porte-Conteneurs).

#### FINANCEMENT

Le financement des investissements maritimes connaît lui aussi des évolutions majeures depuis l'année dernière.

Deux nouveaux outils ont été intensément utilisés en 2013 : les capitaux provenant de fonds (USD 15 milliards entre 2010 et 2013) et les levées de capitaux en bourse à Wall Street et Oslo (USD 8 milliards levés en 2013). Si les banques traditionnelles financent toujours l'essentiel des transactions, il est important de noter ce changement qui intègre de nouveaux acteurs, créant de nouvelles préoccupations de surcapacité pour certains mais offrant une capacité nouvelle de financement pour d'autres.

En 2014, la tendance semble s'accroître puisqu'on observe un taux de participation de 25% de la part de ces acteurs non traditionnels (Hedge funds, Wall Street & Oslo) dans les nouvelles commandes.

#### **2.3 Monsieur Michel Aymeric, Secrétaire Général de la Mer qui fait un point sur l'ensemble des affaires en cours.**

- **Concernant le régalién, Action de l'Etat en Mer**, Michel Aymeric souligne que sur divers points du globe, il y a lieu d'être très inquiet :

**Le canal de Mozambique**, présente tous les enjeux de la contestation politique, contestation politique par Madagascar, qu'il s'agisse de la pêche illégale à l'holothurie (concombres de mer), les épaves et leur ZEE (Juan de Nova et Europa) suite aux recherches de gazières en cours. Face à ces enjeux comment maintenir nos moyens d'affirmation de souveraineté face à une baisse de nos moyens.

**Piraterie, en l'Afrique de l'Ouest** elle demande toute notre attention en raison des liens qui sont forts entre le trafic de drogues, le financement du terrorisme et l'immigration clandestine. Nous avons une lueur d'espoir après l'adoption de la loi autorisant la présence de gardes armés à bord de navires battant pavillon français par les deux Assemblées.

- **La définition des espaces maritimes**, la France va préparer une loi définissant les espaces maritimes, elle sera incluse dans la loi sur la biodiversité et fera l'objet d'une ordonnance. **La délimitation** : nous devons faire face à un retard dans la délimitation en mer de certains espaces maritimes, comme en France le raz Blanchard, dont la délimitation avec la Grande-Bretagne n'est pas claire. De même dans l'Océan Indien, notamment en ce qui concerne les îles

éparses.

**Les demandes d'extension du plateau continental** au-delà des 200 miles quand il y a continuité géologique et accord entre les pays, l'extension la plus médiatique est celle de Saint-Pierre et Miquelon.

- **Stratégie politique des grands fonds marins.** Techniquement l'exploitation est possible, la France à un savoir-faire (gros aspirateurs, pince à sucre...), mais ce pose le problème du financement des recherches d'exploration (tant que rien n'a été trouvé), Le SGmer travaille à apporter des solutions avec le CMF et l'IFREMER.
- **La protection du milieu marin** sera incluse dans le projet de loi biodiversité marine.
- **La politique maritime intégrée** : c'est une action communautaire dont les textes vont charger.
- **La journée européenne maritime** pour affirmer le lien entre innovation et croissance bleue.
- **La planification spatiale maritime** (zonage des lieux les plus convoités), par exemple en France la baie de Seine qui fait l'objet d'un document stratégique de façade
- **Stratégie maritime commune** : accent sur la nécessité d'avancer vers une , notamment de sécurité maritime.
- **Organisation Maritime Internationale** : elle a de grands dossiers en cours comme la chute des conteneurs notamment en mer du nord, Manche, ou la France souhaite aller plus loin que le pesage.
- **Convention de Mondego Bay et gouvernance de la Haute mer** : cela bouge, aux Etats-Unis, au-delà de la convention, John Kerry réunit les 16 et 17 juin une conférence internationale à Washington sur la gouvernance de la Haute mer et la protection du milieu marin.

Francis Vallat a déploré que l'avis de la communauté maritime sur l'intégration des Aires marines protégés dans l'Agence pour la Biodiversité n'ait été ni demandé ni écouté car tous les professionnels sont contre. Ils considèrent que ce projet fait disparaître l'Agence des Aires Marines protégées qui a montré son utilité.

Monsieur Brulé du MEDD a précisé que l'intégration de l'Agences des Aires Marines protégées dans l'Agence pour la Biodiversité, doit permettre une meilleurs gestion des aires marines et d'avoir plus de moyens.

## 2. Vie de l'IFM

Le Président donne ensuite la parole aux Présidents de comités locaux :

### 3.1 Vie des comités locaux

#### 3.1.1 Comité de l'estuaire de la Seine.

La Présidente Chantal Sayaret indique que 450 personnes environ ont assisté aux conférences mensuelles largement relayées par la presse ; les participants variant en fonction de l'orateur retenu et des problématiques abordées. Celles-ci sont volontairement variées, des valeurs de la mer à la royale, de la croisière au pilotage, de la peinture marine danoise aux bains de mer (cf. site IFM) conformément à la transversalité de l'IFM. Un regret quant à l'impossibilité de trouver un conférencier sur l'impact socio-économique de la plaisance

Le comité s'efforce d'être moteur d'actions communes aux différents partenaires maritimes de la place ; il en est ainsi de sa participation aux fêtes de la mer du Havre, à la journée maritime mêlant professionnels du Propeller Club et associations, de la participation à un colloque l'ENSM sur la place du marin dans la place portuaire, à la semaine du port organisée dans le cadre de Port center. Ce partenariat s'est structuré d'abord autour de sujets préoccupants tels le devenir de l'ENSM et celui de la maison des gens de mer.

Enfin ...la dimension « estuarienne » va sans doute devenir réalité avec la participation du Comité aux fêtes de la mer d'Honfleur !!

Voilà ce qui concerne nos 70 adhérents et attire un grand nombre de non cotisants. A ce sujet les nouvelles adhésions enregistrées réjouissent secrétaire et trésorier que Chantal Sayaret remercie chaleureusement pour leur dynamisme

### **3.1.2 Comité de Bretagne Nord**

Le Président Marcel Chaussepied rappelle que l'activité du Comité local relève désormais plutôt de la représentation de l'IFM lors de nombreux événements locaux organisés par les structures existantes dédiées à la mer, en particulier dans le domaine de la recherche scientifique et technique. Comme cela a déjà été signalé, c'est le cas pour les conférences maritimes proposées à Brest, ces événements couvrent la plupart des domaines y compris des manifestations liées à la Marine nationale et mémorielles en particulier.

Ainsi c'est à l'Amirauté de Brest qu'il a été possible de convier le 21 mars 2014 les adhérents du comité local, pour la remise des prix IFM 2013, organisée par IFM Paris. En ce même lieu s'est déroulée, le 18 avril 2014, la cérémonie de départ à la retraite de Charles Claden, commandant fameux des remorqueurs Abeille Flandre et Abeille Bourbon, membre du comité local et administrateur de IFM.... Autre exemple, le comité participait le 31 mai 2014 au mémorial de la pointe Saint Mathieu, à la cérémonie en hommage aux Marins Pêcheurs morts pour la France. Enfin le Président est dans le comité d'organisation de la 9ème édition de la semaine des technologies marines « SeaTech Week », du 13 au 17 octobre 2014, au Quartz centre de congrès de Brest. « SeaTech Week » propose conférences et ateliers (grands fonds, océanographie, énergies marines, biotechnologies, ...), un salon de 1000 m2 pour les professionnels et des visites techniques. Dans un autre ordre le comité local s'est attaché à étudier et compléter l'inventaire local des associations maritimes, en fournissant une toute première approche de typologie. Le comité local tentera de clore l'année par une conférence d'information relative à la réparation navale, activité emblématique du port de Brest : La société néerlandaise « Damen/shiprepair », qui a repris cette activité depuis 2012, comptabilise désormais plus de cent navires reçus dans les formes de radoub dont de gros méthaniers qui avaient disparu du paysage.

### **3.1.3 Comité de Bretagne Sud**

Le Président Bernard Claverie fait un compte-rendu des activités du comité :

L'animation du Comité s'articule autour de visites avec présentation autour d'un thème d'économie maritime locale :

en 2013 l'avenir de la pêche locale, en 2014 l'avenir de la construction et e la réparation navale locale, en 2015 le projet local d'éolien off-shore. Plus la couverture d'événements plus médiatiques : navire TARA à LORIENT, étape Volvo Race à LORIENT ...

Le Comité fonctionne en étroite collaboration avec les associations et organisations locales traitant de l'activité Maritime notamment: Cercle de la Mer, CCSTI (comité scientifique local), USB (université Sud Bretagne), Bretagne Pole Naval, Pole Mer Bretagne, Bluefish (organisme de lobbying de la pêche Atlantique NE), Propeller.

Le Comité souhaite également collaborer d'avantage avec les autres comités occidentaux, de BREST et NANTES et à rechercher ensemble les actions qui nous permettrons de gagner de nouveaux adhérents."

### **3.1.4 Comité de Nantes Pays de la Loire**

L'Amiral Alain Bellot, son Président, nous fait un compte rendu des activités :  
Nos activités se structurent autour de trois grands domaines :

- Un cycle de conférences construit puis inscrit sur le site internet de l'IFM. Celles-ci concernent des sujets relatifs aux différentes marines. L'assiduité des auditeurs est de 40 personnes environ. Les élèves de l'ENSM y sont invités permanents, leur taux de présence est fonction des sujets proposés.  
Les adhésions se maintiennent à un peu plus de 40 membres.
- Des visites d'entreprises situées sur l'estuaire de la Loire (une à deux par an). Elles sont à ces visites. toujours délicates à monter car les entreprises ne sont pas très favorable.  
Celles-ci demandent des préavis importants et généralement une liste nominative comportant des petits nombres (20 personnes au plus).
- Des actions communes avec les associations maritimes de la « Maison de la Mer », maison dont le comité est membre fondateur. Un groupe de réflexion sur « l'axe fluviomaritime du port de Nantes » a été créé pour faire réagir la nouvelle municipalité et le grand port maritime de Nantes - St Nazaire.

### **3.1.5 Comité de Languedoc-Roussillon**

Son Président Marc Chevallier rend compte des activités du comité :

Le comité fort de 48 membres a vécu une année 2013 très chargée :

- Le lancement du Parlement de la Mer par le Président de la Région Christian Bourquin avec la participation d'Eudes Riblier, Francis Vallat et Régis Menu. Le Président participe aux activités du Parlement, notamment aux commissions qui se réunissent tous les deux mois.
- La participation à l'organisation des Assises de l'économie maritimes et du littoral qui se sont tenues les 3 et 4 décembre à Montpellier et à Sète, avec une participation record de 1360 personnes. Avec notamment les difficultés pour mettre en place l'escale du BPC « le Tonnerre ». J'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont aidé, notamment, Francis, Eudes, Jean-Yves, les Pilotes et l'IFM Paris pour son soutien. Ce fut un gros travail, mais une belle réussite.
- Les réunions tous les deux mois, conférences, divers et variées : visite du port de Sète en bateau, visite de l'Abeille Flandre et les risques de pollution en Méditerranée, par l'adjoint du Préfet



Maritime. Soutien au lycée de formation maritime Paul Bousquet à Sète, plus grand lycée maritime de France, qui obtient de beau succès avec ses BTS, notamment celui sur la sécurité. Un Prix de l'Académie de Marine sera remis à son directeur Michel Tudesq à la rentrée...

- Préparation et participation à la grande manifestation de Pâques, les fêtes maritimes « escales à Sète », dont la soirée fut animée par Maud Fontenoy et Francis Vallat. 120 bateaux de toutes dimensions dont les plus grand du monde le « Cedor » et le Kurjenstein » ont reçu plus de 20 000 visiteurs en trois jours, 200 000 personnes ont participé à cette fête sétoise.

A Montpellier et Sète, nos relations avec les autorités maritimes sont bonnes, mais nous n'avons pas comme d'autres une grande communauté maritime.

### **3.1.6 Comité de Marseille-Fos-Calanques**

Maitre Geneviève Rebuffat, Présidente du comité, avait adressé un compte-rendu lu par le par Président :

« Le Comité Marseille-Fos –Calanques a été officiellement lancé le 26 septembre dernier lors d'une réunion ou j'ai eu le plaisir de recevoir le Président Eudes Riblier, le Délégué Général Jean-Louis Fillon et le Secrétaire Général Régis Menu, au CNTL dans le cadre rénové du vieux port.

Le comité travaille avec le Directeur de la Prospective de la ville de Marseille qui lui a présenté son projet « Vers une nouvelle gouvernance maritime et littorale fédérant tous les acteurs de la mer », il souhaite que l'IFM travaille ce projet. Une réunion s'est tenue le 22 janvier dernier pour préciser ses attentes.

Une autre réunion a eu lieu le 25 mars aux Nauticales de La Ciotat en présence de Monsieur Cyril Gombert, Directeur-Adjoint du Parc Nationale des Calanques et de Monsieur Caspar, Directeur de l'Office de la Mer. Lors de cette réunion, le Comité s'est proposé pour être l'interprète des communications du Parc vis-à-vis des plaisanciers, voire des autres associations, ainsi que d'être le support d'intervention pour proposer des modifications à la loi littoral, en tenant compte des propositions des rapports des sénateurs Herviaux et Bizet « Plaidoyer pour une décentralisation de la loi littorale : un retour aux origines ».

Parallèles, j'ai assisté ainsi que plusieurs membres du comité à de nombreuses manifestations : projet de création d'une union maritime pour la Méditerranée, diner débat animé par Raymond Vidil, discussion en cours concernant le sous-marin expérimental « SAGA », recensement de l'association maritime par l'Office de la mer.

Je suggère que l'on réfléchisse à la création un « cluster » sur l'économie littorale et balnéaire, car celle-ci est très éparpillée et ce fait n'est pas considéré comme une entité à part entière, alors que sur les communes littorales le poids des activités en rapport avec la mer, souvent pour les périodes de hautes saisonnalités, est considérable. Et ce en liaison étroite avec Monsieur Lardic, Directeur de l'Office de la Mer »

### **3.1.7 Comité de Toulon Provence**

Son Président Jean-Yves Le Dreff, nous fait un compte-rendu des activités du Comité Toulon Provence

La vie de notre comité est maintenant bien réglée autour de nos réunions mensuelles : dans le cadre d'un protocole avec l'IHEDN et la FMES nous participons au cycle de conférences établi en commun.

Les membres du comité rédigent aussi des fiches documentaires soumises, avant leur diffusion, à l'approbation des membres de notre bureau. Ces fiches sont sur le site de l'IFM, certaines sont publiées dans la Revue Maritime

Notre comité est également très présent dans toutes les manifestations maritimes. Cette année la Tall Ship Régata a permis de créer un événement autour de notre Institut. La présence du bureau parisien de l'IFM a été particulièrement bien perçue par tous nos amis

Nous participons également aux déjeuners du Propeller club dont plusieurs membres sont également à l'IFM Notre Comité a également fortement contribué à la création du comité de Marseille Fos Calanques Bien que le recrutement de nouveaux adhérents ne soit pas chose facile la vie de notre comité ne pose pas de problèmes particuliers

Quelques souhaits :

- Fédérer les comités de la Méditerranée pour donner une image plus forte de notre institut .
- Solliciter les compétences des membres de nos comités pour qu'ils soient associés aux réflexions "parisiennes " ex : préparation du colloque de Monaco

### **3.1.8 Comité Ile-de-France**

Son Président Alain Genty rend compte de ces activités, qui sont toutes tournées vers les métiers de la mer et les jeunes des lycées et collèges.

Au cours de la saison 2013/2014, nos bénévoles ont assuré 32 interventions dans des établissements scolaires et présenté les métiers de la mer dans des manifestations municipales orientées sur les carrières.

De plus, nous étions présents sur trois Salons « métiers » et avons participé à la journée « métiers » de l'Institut Océanographique.

Nous avons fait passer notre message à près de 2100 (exactement 2099) jeunes, principalement des lycées et collèges et sensibilisé 75 parents, 311 enseignants et 51 dirigeants d'établissements scolaires.

Sans compter l'impact indirect sur probablement des milliers d'autres élèves qui auront au moins vu le nom de l'IFM et reçu une documentation.

Jean-Louis Pernollet et René de Cayeux en ont assuré une grande partie (16 et 12) ; qu'ils en soient particulièrement remerciés.

Malheureusement, c'est moins bien que la saison précédente, essentiellement par manque de volontaires : nous ne pouvons compter que sur le bénévolat et l'inexorable poids des ans a un impact direct sur nos possibilités d'interventions.

Aussi, une fois de plus, le comité Île-de-France renouvelle son appel : si vous connaissez quelqu'un qui pourrait se joindre à nous, n'hésitez pas à nous en parler ; les jeunes retraités des professions maritimes, civiles ou militaires seront les bienvenus...

Notre ami René de Cayeux est toujours l'artisan de la bonne tenue de la rubrique « carrières » du site de l'IFM et nous ne saurions suffisamment le remercier pour son inlassable dévouement.

Plusieurs d'entre nous assurent également une « veille » Internet, répondant aux nombreuses demandes de renseignements qui nous parviennent de sources variées, suscitant même parfois une vocation maritime.

D'autre part, plusieurs membres de notre équipe, membres du groupe « Mer et valeurs », ont participé à la rédaction de l'ouvrage « La mer, ses valeurs », publié sous la direction de madame Chantal Reynier aux éditions de L'Harmattan. 551 exemplaires déjà vendus fin mai.

Nous maintenons des contacts réguliers avec des instances comme l'ONISEP ou L'Étudiant, qui n'hésitent pas à demander notre intervention.

Un accord a été conclu entre le comité Île-de-France et le Propeller Club de Paris ; les membres de l'IFM pourront désormais assister aux déjeuners-débats du Propeller dans les mêmes conditions que ses propres membres.

### **3.2 Les groupes de travail et d'études.**

Le Président rappelle que Jean-Louis Fillon, Délégué Général, anime un groupe de travail sur le droit de la mer et développement durable.

Concernant les études, un excellent travail est accompli par le comité de Toulon qui rédige chaque année une dizaine de fiche, sur des sujets d'actualités dans des domaines très variés. Elle fonde le point sur l'état de la question, du sujet traité.

Le comité de Lorient a choisi chaque année un sujet de travail, qui se fait sous forme de conférence et de visites et de compte rendu (la pêche etc...).

D'autres sujets d'études peuvent être envisagés : l'IFM est à la disposition de ses administrateurs pour examiner les propositions et suggestions qu'ils pourront apporter.

#### **Groupe de Travail (GT) Droit de la mer et développement durable**

En l'absence de Jean-Louis Fillon, délégué général, c'est Olivier Laurens qui lit la note qu'il a préparé sur la suite des travaux du Groupe de Travail (GT) Droit de la mer et développement durable.

Après avoir participé en 2013 aux travaux du CESE et joué un rôle déterminant par son expertise dans l'élaboration de l'Appel de Paris sur la haute mer dont vous avez été tenus informés lors du dernier CA, le GT « droit maritime et environnement » a poursuivi ses travaux en 2014 sur une voie nouvelle, celle du Bien commun. Ce changement de route ne signifie pas que nous abandonnons l'objectif de participer à une refondation du droit maritime sur le fondement du développement durable. Mais il faut bien constater que le droit international demeure un droit interétatique, fruit des compromis entre égoïsmes nationaux qu'ils soient territoriaux, stratégiques ou économiques. Les négociations internationales l'illustrent à l'envi et les discussions actuelles devant les Nations unies sur le statut de la haute mer montrent la vigueur des réactions devant les propositions de renouvellement du statut de la haute mer qui s'inspirerait peu ou prou de celui des fonds marins internationaux. Aussi légitime soit-il bien souvent, il ne faut pas baisser les bras devant le nationalisme maritime et bien peser les dangers qu'il peut faire peser tant sur la protection du milieu marin que sur la sécurité internationale comme le montre la question de la mer de Chine.

Il nous est donc apparu nécessaire de renouveler la légitimité du droit international et de dépasser le cadre du dialogue traditionnel entre les États pour proposer une dimension nouvelle qui est de concevoir les mers et océans comme un **bien commun**.

1/ La définition des « communs » (les *Commons*) correspond en effet assez bien à la mer qu'il s'agisse :

- de l'objet : biens ou ressources allant du plus tangible au plus virtuel, appropriés par des individus ou communautés.

- du régime : diversité de modes de production et de gestion souvent hybrides mais mobilisant l'action collective ;
- de la finalité : soutenabilité écologique, sociale et économique.
- De même il ne fait pas de doute que l'exploitation non durable de la mer et de ses richesses correspond parfaitement au scénario de « la tragédie des bien communs ».

2/ Ce que nous concevons en adoptant le terme de **Bien commun** est en réalité assez proche du concept de patrimoine commun de l'humanité. Or la convention de Montego bay a en quelque sorte préempté ce terme pour en faire une application strictement économique qui s'inscrit bien dans les termes de la négociation de la III<sup>e</sup> conférence et dans l'équilibre de la Convention: liberté des mers vs/ appropriation des espaces et richesses. Nonobstant sa signification large, le terme de patrimoine commun de l'humanité est trop connoté en droit de la mer pour être récupéré et employé hors de cette acception précise.

3/ La mer et les océans constituent un espace unique, global et physiquement solidaire. L'IFM dans ses travaux a relevé la continuité de l'élément marin et dénoncé la séparation des espaces maritimes comme un obstacle à une protection complète de la mer et des océans mais aussi comme une menace à la liberté des mers par la « souverainisation » des ZEE. La protection de la haute mer doit s'adresser à l'ensemble des mers et océans, c'est de la haute mer que nous devons regarder en direction des côtes.

4/ Les compétences des Etats côtiers dans les espaces sous souveraineté (mer territoriale) et sous juridiction ( ZEE) ne sont pas remises en cause par l'application du *bien commun* ; désormais ces compétences ne devraient plus être interprétées comme des attributs de souveraineté mais comme une responsabilité de gestionnaire ou de délégué d'espaces de ce bien commun confié par la communauté internationale à ces Etats qui doivent l'exercer sous le regard d'une gouvernance renouvelée. Cette conception nouvelle des compétences des Etats (celle d'un « appropriateur ») représente un véritable changement de paradigme qui nous invite à renouveler notre regard sur l'ensemble des questions traitées jusqu'ici sous le seul angle de la souveraineté pour leur substituer celui de la responsabilité. Mesurer les conséquences d'un tel changement constituera l'étape suivante de nos travaux.

Nous avons en effet le projet d'un colloque avec l'institut océanographique dont le titre sera :

**« L'OCEAN, BIEN COMMUN DE L'HUMANITE, UNE UTOPIE POUR LE XXI<sup>e</sup> SIECLE »**

Et dont voici les thèmes principaux :

1/La convention des Nations unies sur le droit de la mer et le Patrimoine commun de l'humanité : une utopie fondatrice mais dépassée :

- Le droit de la mer en changement : vers une haute mer partagée ?
- Le Bien commun, fondement du renouveau du droit de la mer : de l'appropriation à la responsabilisation.

2/ Quelle gouvernance pour la gestion du Bien commun ? L'accès de la société civile à la gouvernance et à la justice internationale

3/ La responsabilité environnementale : à la recherche d'un fondement pour le préjudice écologique,

4/ Liberté des mers et le droit pavillon, des droits à revisiter à la lumière du Bien commun.

Le titre même de ce projet, « une utopie pour le 21<sup>e</sup> siècle », indique bien que ses concepteurs se sont déjà faits à eux-mêmes l'objection du réalisme mais ils estiment qu'il est bien dans le rôle de l'institut d'émettre de telles propositions, de défricher le futur et d'incarner cette part de rêve sans laquelle aucune réalité ne trouvera ses racines ».

En conclusion, le Président rappelle que l'IFM est ouvert à d'autres thèmes d'études.

### **3.3 Promotion de la mer et des activités maritimes**

#### **3.3.1 Les Mardis de la mer et des français**

Les Mardi de la mer sont depuis 2014 un rendez-vous de 11 conférences sur le monde de la Mer organisé par l'IFM et le Centre d'études de la mer (CETMER) de l'Institut Catholique de Paris.

Le cycle de conférences est destiné à compléter la gamme des enseignements, conférences et publications qui permettent de mieux faire connaître à tous la mer, les activités et les initiatives maritimes nationales, leur environnement international. Il est ouvert gratuitement à tous les auditeurs qui le souhaitent qui ont été en moyenne de 200 à chaque conférence pendant l'année universitaire 2013-2014.

Afin de permettre à un plus public d'actifs d'assister aux conférences, et de valoriser leurs connaissances, l'IFM et le CETMER de l'Institut Catholique de Paris, ont décidé de créer à la rentrée universitaire 2014-2015, un « Certificat d'Etudes Maritimes ». Il sera délivré conjointement aux auditeurs qui auront suivi u cours de deux années universitaire au moins 20 conférences sur 22 et soutenus un mémoire, les meilleurs pour être publiés dans la Revue Maritime. Les droit d'inscription au certificat pourront être éligible pour les actifs au financement dans le cadre de la formation continue.

Cela permettra aux auditeurs en activité d'inclure ce cursus dans la formation professionnelle et ainsi de pouvoir participer aux Mardi de la mer.

#### **3.3.2 L'IFM et les associations**

Le Président donne ensuite la parole à l'Amiral Jean-Noël Gard, en charge auprès du Président d'une mission sur l'IFM et les associations maritime, et ce en binôme avec Chantal Sayaret.

« Depuis la réunion des présidents des comités locaux, l'étude sur les associations a été lancée et un point d'étape permet d'identifier un certain nombre éléments.

Un début d'inventaire régional a été entrepris et une première typologie se dégage, sachant que certaines associations peuvent appartenir à deux ou plusieurs catégories :

- Rayonnement : club sup mer (CSM), IHEDN, Mérite maritime, Propeller, SNSM, certaines associations du CLIAMA, ...
- Associations à caractère social : la Touline, seamen's club, ADOSM, ...
- Associations à caractère socio – professionnel : GPMNSN, les pilotes de Loire, la plupart des associations du CLIAMA, Union maritime de Brest et sa région (=50 entreprises), ...
- Associations à caractère environnemental : réseau Econav (constr. Utilisation, fin de vie), respect océan, ...
- Sports et loisirs

D'un premier contact avec les responsables des relations avec les associations dans la Marine nationale (CLIAMA) il ressort deux points. D'une part, il est difficile de tenir à jour une liste exhaustive des associations (créations, disparitions, ...) et la Marine a décidé de s'appuyer en priorité sur les fédérations qui elles-mêmes diffusent vers les associations qui les composent. Enfin pas de dispositif spécial pour l'intérieur du territoire.

Il en ressort pour la poursuite de la démarche entreprise par l'IFM trois axes :

- Approfondir l'inventaire avec les comités locaux pour mieux comprendre le paysage et affiner la typologie pour permettre à l'IFM d'identifier les associations qui le concernent. L'objectif n'est pas de faire un annuaire
- Développer des actions communes concrètes avec diverses associations avec pour objectif particulier de « faire quelque chose » lors des Assises de la mer en décembre prochain à Nantes
- Etre attentif aux demandes régulières de ceux qui se tournent vers l'IFM comme structure d'accueil assez naturelle du monde maritime. L'IFM est perçu par certains comme un catalyseur possible d'actions.

Cette démarche doit être poursuivie en s'appuyant sur la très bonne image de l'IFM

### **3.3.3 Le Site internet, ifmer.org**

Le Président donne la parole à Olivier Laurens en charge site, en précisant que le site a fait l'objet au cours de ces deux dernières années, d'une refonte complète par notre webmaster. Notamment sa partie « métier de la mer » qui est de plus en plus consultée. Et ce grâce à l'investissement important de René de Cayeux.

Olivier Laurens précise que nous nous efforçons de donner de la vitalité au site internet, la présentation a été rendue plus attractive et plus facile à consulter.

Nous avons plus de 12 000 consultations annuelles de cette page et de nombreuse sollicitation de parents et d'élèves qui souhaitent obtenir des précisions sur les filières proposées.

### **3.4 La Revue Maritime**

L'Amiral François Pézard, rédacteur en chef de la revue, note que la Revue va publier son numéro 500. Ce sera l'occasion d'une nouvelle maquette tant de la couverture que d graphisme.

Il rappelle que la Revue est ouverte à tout le monde maritime, c'est votre revue précise –t-il, faite la vivre en nous adressant nos articles. Vous avez tous à faire passer un message, une idée, la revue est là pour cela.

Le Président Riblier conclue en remerciant les fidèles financeurs qui se trouve autour de la table et rappelle que la revue ne vit que par la publicité et les abonnements.

### **3.5 Soutien aux forums métiers de la mer**

Le Président rappelle que le soutien de l'IFM aux forums des métiers est une des actions importantes de l'Institut, comme l'a souligné le Monsieur Alain Genty, Président du Comité Ile-de-France, dans sa présentation.

### 3.6 Exposition itinérante et conférences « vous et la mer »

Le Président informe le conseil que dans le cadre de notre actions de sensibilisation : faire connaître et aimer la mer aux français », nous avons en projet d'expliciter ce thème dans des villes non maritimes. Nous avons entamé des discussions avec la Foire de Châlons-en-Champagne, deuxième foire commerciale et agricole de France, par l'intermédiaire d'un de nos adhérents, Alain Geiss, vice-président de la CCI de Châlons-en-Champagne et Commissaire de la Marine dans la réserve. Nous butons sur l'éternel problème du financement du projet conçu avec la société Comtosea. Nous ne désespérons pas d'aboutir pour la foire de 2015, car nos interlocuteurs sont très intéressés par le projet. Il s'agirait de réaliser d'une exposition photos, et des quelques conférences pour les décideurs pendant la durée de la foire, afin de faire comprendre l'importance de la mer et du fait maritime dans l'économie.

L'ensemble de ces actions, conclut le Président Eudes Riblier montre l'importance de l'action de l'IFM comme seule association généraliste dans le domaine de la mer, en qualité de think-tank et de relais d'autres institutions plus spécialisés dans un aspect du monde maritime.

## 4. Rapport financier de l'exercice 2013

Le Président donne la parole à l'expert-comptable et à la Trésorière pour la présentation des comptes de l'exercice 2013.

Arrêtés au 31 décembre 2013, les comptes qui intègrent également tous les comités locaux sont :

Total du Bilan : 189 144,54 €

Les produits sont de 112 714 € contre 132 333 € en 2012.

Les charges sont de 165 617 € contre 127 337 € en 2012.

Les produits ayant diminué plus fortement que les charges par rapport à l'exercice précédent, cela conduit à dégager un **résultat déficitaire de 52 903,79 €**, à comparer au déficit de l'exercice 2012 de + 4 996,58€.

Le Président précise les raisons de cet exercice déficitaire :

- En recette, non renouvellement et diminution de subventions des pouvoirs publics pour un montant de 22 000 € (10 000 de l'Ifremer, 7 000€ du MEDDE, 5 000€ de la Défense), baisse des abonnements de la Revue
- En charge, augmentation des frais de déplacements, en raison d'une augmentation de nos actions en région, et d'une présence renforcée aux assises qui se sont tenues à Montpellier
- Deux prix IFM ont été attribués en 2013
- Un nouveau contrat a été souscrit pour le photocopieur entraînant une période de recouvrement de facturation en litige avec l'ancien prestataire

Il est donc proposé à l'assemblée générale d'affecter les résultats de l'exercice d'un montant de – 52 903,79 € au report à nouveau qui se trouveras ainsi porté à – **61 971,82€** contre -9 068,03€.

Monsieur Fabrice Théobald demande des détails sur les charges : le détail des comptes est à disposition des Administrateurs qui souhaitent les consulter.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre-Bernard WILLOT, du cabinet Foucat et Associés informe l'Assemblée générale qu'il a procédé à un audit des comptes de l'IFM selon les normes de l'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et précise :

*« Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ».*

*« Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle des résultats des opérations des exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté à l'Assemblée et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.»*

## **5. Budget prévisionnel 2014,**

Le président et la trésorière présentent le budget prévisionnel 2013 pour un montant de 131000 € en produits et 131 000 € en charges.

### **Situation financière**

Le Président souligne que la situation financière est très mauvaise en raison, comme explicité dans le rapport financier, d'un effet de ciseaux sur l'association comme sur la Revue avec un exercice déficitaire de -52 903 Euros.

Il demande à chacun des administrateurs de se mobiliser pour aider l'Institut, la reconnaissance d'utilité publique permet une déduction fiscale pour les particulier comme pour les entreprises : ce n'est que si cette mobilisation intervient très vite que le budget pourra être rééquilibré dès 2014.

Concernant les dépenses, l'IFM a engagé un plan visant à serrer les dépenses. C'est ainsi qu'il sera demandé à chacun des membres du bureau et présidents de comités locaux traditionnellement invité aux assises, une participation de 150 Euros (l'IFM prenante en charge l'inscription deux nuits d'hôtel et le voyage).

Concernant le Revue, il y a lieu de noter que l'abonnement est pour 4 numéros et non pour une année civile, ce qui explique un certain décalage dans la rentrée de ces derniers. Nous avons par ailleurs dû provisionner des publicités anciennes considérées comme irrécouvrable



## **Résolutions**

Le Président procède au vote des résolutions .

**RESOLUTION N° 1** Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2013

**RESOLUTION N° 2 Adoption du rapport moral**

L'Assemblée Générale ordinaire adopte le rapport moral de l'exercice 2013, présenté par le président Eudes Riblier, et donne quitus au Président, au Conseil d'administration et au Bureau.

**RESOLUTION N°3 Approbation des comptes**

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2013 pour un montant de 165 617,44 € en charges et de 112 713,65 € en produits soit un résultat de – 52 903,79 €, ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumés dans les rapports qui lui ont été présentés par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes. Elle donne quitus financier au Président, au Trésorier, au Bureau et au Conseil d'administration.

**RESOLUTION N°4 Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour - 52 903,79€, portant ce dernier de -9 068,03 € à – 61 971,82€.

**RESOLUTION N° 5 Approbation du rapport du commissaire aux comptes**

L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées au titre de l'exercice écoulé. Présenté par Monsieur Willot du cabinet Foucat.

**RESOLUTION N°6 Adoption du budget prévisionnel**

L'Assemblée générale ordinaire adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2014 pour un montant de 135 400 € en produits et 135 400 € en charge.

**RESOLUTION N°7, Pouvoirs**

L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour effectuer toutes les formalités légales, consécutivement à l'Assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 12 heures.

Fait à Paris le 31 mars 2015

Le Président

Eudes R. Riblier

Eudes RIBLIER

Le Secrétaire général

~~Régis Menu~~

Régis MENU